

Le vieux Chalet

supplément périodique au journal "Le Fribourgeois"

No 17 - septembre 1955

Nos villages gruériens : Estavannens

(par Clément Fontaine)

LE PONT QUI BRANLE

Pour se rendre à Estavannens, le village gruérien qui s'isole au pied des chaux vertigineuses des Merlaz, la route bifurque après Saussivue et traverse la Sarine sur un pont rigide, sans poésie et sans beauté, un viaduc aux poutrelles de fer rouillées et rivées, datant de 1868. La carrière près du pont, qui fournit un calcaire jaunâtre, fut exploitée pour son érection. Ce viaduc long de 42 mètres, large de 4,50 m., qui franchit la rivière quelques mètres au-dessus des flots, coûta 40.000 fr. à cette époque qui nous valut ces constructions sans âme, banales, rigides, laides, mais utiles et assez solides, il faut en convenir.

Les attelages risquaient la traversée de la Sarine à gué quand les eaux étaient basses, sinon faisaient le tour par le pont de Grandvillard, ce qui doublait la distance pour se rendre à Bulle.

Combien je préfère l'ancien pont couvert et vêtu de bardeaux, à l'image des vieux chalets gruériens, avec ses poutres massives en chêne noueux, l'ancien pont situé en contre-bas, masqué derrière la butte d'Epagny, l'antique pont qui, conduisant au Châtelet, donnait accès jadis à Estavannens. Il porte le nom gracieux de « Pont-qui-branle », mais il n'a de branlant que le nom.

La tradition et l'histoire nous disent qu'il a été reconstruit plusieurs fois au cours des siècles, mais à des endroits qui ont varié.

Un premier passage, situé en aval de l'actuel, franchissait la rivière en face du hameau qui se nomme actuellement le Pont. C'était plutôt une passerelle reposant sur des chevalets ou palées. La construction légère, étroite et branlante, qui existait déjà en 1456, fut bien vite baptisée... Le tablier était fait de gros rondins, recouverts de gravier. En 1571 ce pont trembleur ou tremblant fut emporté par l'impétuosité des eaux de la Sarine, au cours d'une crue subite.

Il fallait rebâtir. Comme le pont de pierre, en dos d'âne, dit du Broch, le fut en 1580, on temporisa une trentaine d'années.

En 1610, un pont neuf qui prend le nom caractéristique du premier, enjambe à nouveau les eaux de la Sarine, mais en face du Châtelet. En 1643 on répare ses culées qui se désagrègent et en 1652 on le reconstruit. Il en est de même en 1692. Nouvelles réparations en 1736, en 1744, où la commune d'Estavannens demande à Leurs Excellences de «refaire et de maintenir comme du passé le pont sur la Sarine à côté de la ville de Gruyères)O. L'an d'après) cette dernière commune sollicitait de l'Etat les chênes nécessaires pour cette construction. En 1765, nouvelles suppliques. D'éphémère durée, un pont succède ainsi à l'autre.

La Révolution a passé... Les gouvernements aristocratiques ont sombré dans la tourmente. Le Directoire helvétique, également. Napoléon vient de donner avec son acte de médiation, un gouvernement nouveau à notre pays. Louis d'Affry est l'étoile qui brille au ciel helvétique comme aussi à Fribourg. C'est en 1803 que le Petit Conseil intime à la commune de Gruyères l'ordre de reconstruire un nouveau pont sur la Sarine, vulgairement appelé le « Pont-qui-branle », et de s'entendre avec la commune d'Estavannens.

L'entente demandée fut lente à venir, puisque ce n'est qu'en 1806 que la construction eut lieu.

Le Pont-qui-branle, à cause de sa vieillesse, mériterait aujourd'hui son nom. Il plie littéralement sous le poids des années et ses ais gémissent au passage des véhicules. Son toit offre aux promeneurs abri, repos et fraîcheur dans la chaude saison au sein d'un site romantique empreint d'une vague tristesse. L'eau verdâtre joue à travers les galets en susurrant une chanson mélancolique ou grave, selon les saisons. Mais la rivière est traîtresse qui, à moult reprises, emporta coup sur coup culées et tablier, ne laissant que ruines et désolation sur son passage.

Le pont a naturellement ses légendes de revenants. Quand la nuit est tombée, des plaintes se font entendre dans la pénombre. Certains disent qu'on y « perçoit ». D'autres, moins crédules) pensent que ces fantômes sont de bons vivants et que ceux qui ont tremblé nocturnement sur ce pont ont eu tort. Les peureux, les pusillanimes ont toujours tort, bien sûr !...

Je monte à Estavannens. J'ai choisi pour y accéder, en musant, le chemin qui bifurque près d'Epagny, au pied du mamelon que couronne le castel des comtes pastoraux, la charrière de jadis qu'ont seule connue les ancêtres. Après le pont, le sentier longe le pied de la montagne, passe sous les rochers d'Estavannens pour monter d'abord en pente douce, qui raidit ensuite, vers le village.

Les armoiries locales rappellent que le village était rattaché directement à la bannière de Gruyères. Elles se blasonnent ainsi: «De gueules à la fasce ondée et abaissée d'argent, à la grue essorante du second brochant sur le tout. La fasce ondoyante est une brisure rappelant que la localité est de l'autre côté de la Sarine.

Cette petite localité de l'Intyamont s'est payé le luxe de se scinder en deux villages: Estavannens-dessus, couronnant une colline, avec l'église, champ des morts et le presbytère, Estavannens-dessous, dans la combe, avec son auberge de campagne. Entre eux, plus récent, trait d'union de ces deux groupes géographiques, le bâtiment scolaire, autour duquel s'ébat la gent écolière. Il y a une dénivellation de près de cinquante mètres entre les deux villages.

Le site d'Estavannens est celui des belles prairies plantées d'arbres fruitiers, où les pruniers dominent. Au printemps c'est une féerie, un véritable enchantement. Les prés s'étoilent de narcisses, cette fleur des poètes aux parfums pénétrants.

Le site s'incruste dans un vaste repli de terrain qui l'abrite des vents du nord. Un raidillon quitte la route principale et monte vers l'église posée sur une éminence, sentinelle religieuse aux portes de l'Intyamont. Là-bas le ruisseau de Fossard aux eaux murmurantes fait limite au territoire vers Grandvillard.

Parcourant cette petite plaine, en 1824, Franz Kuenlin, le romantique voyageur de nos Alpes grésiennes, accompagné d'un ami tourain, laissa la relation suivante de son voyage:

"Nous marchions, presque sans mot dire, dans le sentier qui, à travers les prairies fertiles, tend à Estavannens. De chaque côté du chemin croissaient de petits bouleaux, des sureaux, des fusains (bonnets de prêtre) et de l'épine-vinette aux fruits vermeils. Nous atteignîmes les premières maisons de la partie du village située dans la combe et nous montâmes la sente bordée de pruniers vers le mamelon où se trouve l'autre partie avec l'église. De cette élévation la vue s'étendait magnifique sur ce pays de montagnes et de vallées que nous venions de parcourir. Le panorama se déployait dans une splendeur unique en cette vèpre automnale et nos yeux ravis ne pouvaient se rassasier de le contempler longtemps, longtemps.

"Une tache à ce tableau, cependant: les dégâts que la Sarine occasionne périodiquement, comme le prouve son large lit de gravier. Parce que la rivière n'est pas endiguée de façon continue et que son cours n'est pas réglé, elle peut assouvir

impunément sa rapacité en dévorant les plus belles pièces de terre. Comme je disais cela, mon compagnon m'apprit que sur la demande du paternel gouvernement de Fribourg, un habile ingénieur avait remonté le lit de la Sarine, afin de trouver les moyens de l'endiguer convenablement et d'en régler le cours. Que cette nouvelle me fit plaisir!

"Nous étions perdus dans la contemplation muette du paysage, des villages et des hameaux, lorsque soudain, inattendu, une sorte de gémissement, lointain parvint à nos oreilles.

"- Qu'est cela? demandai-je.

"- Oh ! ce n'est rien d'autre, me dit mon camarade, que le signe, le pronostic d'un changement de temps. Le creux de la Dutchire (gorge de la Taouana) est un bon prophète, car lorsque la pluie ou la tempête sont proches, il l'annonce par ses gémissements et un bruit caractéristique qui ne trompent pas.

"Près du cimetière d'Estavannens, je me séparai de mon compagnon, qui, par le Pont-qui-branle, rentra chez lui, à La Tour-de-Trême, tandis que par le plus court chemin, à travers la montagne, j'avais hâte de me rendre à Charmey, pour y retrouver François Bourquenoud, un ami sincère et dévoué qui m'y attendait.

La « Tanne» aux choquards

Le choquard, ou chocard, comme la corneille, le choucas et le freux, appartient à la grande famille des corvidés (corvus). Ce passereau dentirostre se reconnaît à l'éclat bleuâtre de son plumage et à son cri particulier. Son nom patois de « tsuva» est à l'origine du toponyme de l'alpage de « Tsuatzô », sur les contreforts du Moléson.

Cet oiseau des hauts rochers, qui s'apprivoise facilement, disent les ornithologues, vit en société nombreuse. Il se nourrit de graines, de vers et de rongeurs. Buffon affirme que le goût de sa chair est détestable; fort heureusement, car il serait cruel de tuer ces hôtes gracieux de nos Alpes, dont on admire les évolutions hardies et charmantes au-dessus des abîmes.

Si on les rencontre un peu partout sur les sommités sourcilleuses de notre Gruyère, c'est près de la Dent du Bourgoz, au-dessus d'Estavannens, que se trouve leur séjour de prédilection. Au crépuscule des journées sereines, on peut voir, de la plaine, comme une nuée noire tournoyer et virevolter autour de la

Dent de Broc, du Bourgo et du Chamois. Ce sont les choquards qui regagnent à tire-d'ailes leur refuge pour y passer la nuit. C'est une taverne profonde qui bée, presque au sommet d'un rocher, entre les pics trumeaux.

Montons-y par le Pont-qui-branle, le Châtelet, la Gissetaz et les chalets des Combes. Vers le sommet du col, prenons à droite un sentier rapide dé- nommé le Pas-de-Coppi. Après une ascension de courte durée, nous serons en face de la « Tanna di Tsuvè ».

C'est une grotte de quarante pieds d'ouverture, une faille intéressante. d'une profondeur de près de cent pieds, qui n'a jamais été explorée complètement. Des centaines de choquards y nichent et le fond de cette cheminée doit être remplie de leurs excréments. Ce guano précieux, accumulé depuis des siècles dans les profondeurs du rocher, représente certainement une valeur. Cependant - et voilà le hic - il se trouve là-haut et surtout là-bas. A vis aux spéléologues, gent courageuse que rien n'arrête: à défaut d'or gardé par des gnomes hargneux, un petit trésor gît au sein de la Dent du Chamois...

Loin du pays natal

Vers 1620, un ressortissant stabadin quitte son village pour courir le vaste monde. C'est François Ramel, fils de Richard. Il émigre en France, puis s'embarque à Marseille pour l'Orient. Mais la Mer Thyréniennne est infestée de pirates et notre gruérien tombe dans leurs mains. Les ravisseurs l'emmènent à Tunis et le voilà réduit à l'état d'esclave chez les Maures. Ses maîtres veulent bien lui rendre la liberté en échange d'une forte rançon. Le malheureux est sans moyens, loin de tous secours. Triste sort que le sien!

Quelques années se passent et cette captivité chez les infidèles dure... Un jour un message arrive à Estavannens. C'est une supplique du prisonnier qui demande aide sous forme d'une somme importante. Il s'agit de 800 écus - plus de six mille francs de notre monnaie - pour payer sa rançon. Ses combourgeois ne restent pas insensibles à ses malheurs. Mais où trouver cette grosse somme? La caisse communale est vide ou presque. Qu'à cela ne tienne! Le 5 mai 1624, les communiens empruntent les 800 écus nécessaires et les font parvenir au captif. Une obligation dudit montant est souscrite auprès d'un certain Lenzbourg, capitaine et bourgeois de Fribourg, destinée à la rançon de François Ramel, détenu en galère à Tunis en Barbarie, par accident... dit l'acte des archives.

Ramel fut délivré, rendu à la liberté et rentra dans sa patrie. Il remboursa ensuite à la communauté la somme prêtée, mais n'est-il pas digne d'éloge le geste de cette petite commune gruérienne, au dix-septième siècle, qui n'abandonna pas à son triste sort un de ses enfants?

Avalanches meurtrières

Au-dessus du village, sur les hauteurs, se dressent les pentes vertigineuses des Chaux. Le bétail n'y peut brouter; on fauche en juillet ou en août l'herbe courte et lustrée qui y croît. Quand ces herbages parfumés sont secs - une journée de soleil suffit - on amoncelle ce foin qu'on roule jusqu'au bas de la pente. On l'entasse en meule sur un pierrier, qui l'isole du sol, et autour d'une perche solide qui en assure la stabilité.

C'est tout un art d'édifier en «maille» ce foin menu des «chaux». Labeur dur et fastidieux qui est celui des faneurs de montagne. «Fin dè tsô, fin dè mô», dit le dicton patois.

Lorsque l'hiver a jeté sa mante d'hermine sur l'alpe, effaçant les inégalités de terrain, lorsque les granges ont vu leurs réserves de fourrage diminuer, lorsque le temps est propice surtout, les montagnards quittent le village et montent, au prix de quels efforts !, vers les meules. Le foin en est serré en grosses bottes qu'on glisse sur la pente neigeuse. Lorsque les premières ont tracé une piste, les suivantes docilement se laissent conduire sans peine.

Janvier 1843. Il est tombé une grande quantité de neige. Par intervalles, il a plu. Des avalanches sont descendues jusque dans la vallée. La température baissa vers la mi-janvier et le moment paraissait favorable pour la descente des foins dans la vallée. Au 17 janvier, de grand matin, quatre copropriétaires d'Estavannens, Charles, Nicolas, Joseph Jaquet, futur magistrat, et Joseph Caille, gravissaient péniblement le chemin escarpé, appelé la Roche, qui conduisait aux meules. Au-dessus de la forêt, la neige tassée par la pluie et insuffisamment durcie par le froid rendait la marche difficile. Ils quittèrent le chemin pour s'engager dans le ravin où des masses neigeuses durcies facilitaient l'avance de la petite troupe.

Le jour pointait. Il y avait dix minutes que nos montagnards cheminaient avec moins de peine, lorsque les deux premiers s'écrièrent : "Voici une avalanche, nous sommes perdus !"

Un nuage poudreux s'élevait sur la pente glacée à une hauteur prodigieuse. A l'instant un vent pareil à un ouragan déferla, subit, imprévu. Joseph

Jaquet se vit emporté comme une feuille morte, avant d'avoir pu sortir du ravin. Bien qu'il mît les mains sur son visage, pour atténuer l'effet de la pression d'air qui l'étouffait, la neige entra dans sa bouche, ses narines, ses oreilles. Il fut jeté à plus de cent mètres en aval sur le flanc d'une paroi de neige au point de jonction de deux ravins où des avalanches précédentes étaient descendues.

Laissons-le parler, lui, le seul rescapé de cette catastrophe:

"Je fus aussitôt recouvert d'une masse de neige qui m'enveloppa. J'entendis les vagues neigeuses passer sur ma tête, puis un calme profond succéda à cet épouvantable fracas.

"Comme mes camarades, à la vue de l'avalanche, je me crus d'abord perdu, gardant toutefois mon sang-froid et ma confiance en Dieu. Serré comme dans un moule étroit, j'attendais la mort avec résignation. Je ne tardai pas cependant à sentir que la neige était moins serrée sur ma tête que sur le reste de mon corps. Ayant pu maintenir mes mains sur la bouche et les narines, je remarquai que je pouvais bouger les doigts; je m'empressai de m'en servir pour me dégager et sortir de cet étroit tombeau. Au bout de quelques instants, je parvins à me découvrir la tête; je voyais la lumière et je respirais sans peine. J'étais étendu, couché sur le flanc droit, la tête et la partie supérieure du corps plus élevée que la partie inférieure. Il fallait toutefois exécuter un autre travail plus long et plus pénible que le premier afin de dégager le reste de mon corps. J'y parvins en grattant la neige. Après une demi-heure d'efforts, j'étais libre, sans lésions graves, mais le corps meurtri et les ongles déchirés.

"Ma première pensée fut alors de songer à mes camarades, de les appeler et si possible de leur porter secours. Mes appels restèrent sans écho. Un silence de mort planait sur la vallée. Pénétré de reconnaissance envers Dieu et la sainte Vierge qui m'avaient protégé, je me jetai à genoux, et dans une courte et fervente prière, j'exprimai ma reconnaissance au Ciel du miracle qui venait de s'opérer en ma faveur.

"J'allai en toute hâte chercher du secours. N'ayant pu me faire entendre du haut du chemin de la Roche, je descendis au village avec la célérité dont j'étais capable. A la triste nouvelle, tous les hommes valides d'Estavannens et même des femmes accoururent sur le lieu du sinistre) munis de pelles et de pioches pour creuser et chercher les victimes. Chacun se mit au travail avec l'ardeur que donnait le désir d'arracher à la mort de jeunes vies. Le travail continua le lendemain et les jours suivants. Des hommes arrivèrent même des localités voisines pour prendre part aux recherches. Des centaines de personnes travaillèrent ainsi sans relâche. Mais cette besogne au bas de la pente fatale n'était pas sans danger: de nouvelles avalanches pouvaient à chaque instant se détacher et faire de nouvelles victimes. On prit les mesures propres à prévenir le danger. Des gardes furent placés sur différents points d'où l'on pouvait voir toute l'étendue de la montagne dangereuse et, en même temps, avertir ceux qui travaillaient dans le ravin.

"Le danger semblait avoir cessé; la crainte diminuait, mais l'ardeur » ne se ralentissait pas. Cinq jours après le fatal événement, dans la matinée, un cri des gardes signale une avalanche. Aussitôt, chacun cherche à fuir et » à sortir du ravin. La masse humide passe avec fracas, puis s'arrête. On se compte. On constate qu'un jeune homme de Gruyère qui travaille dans une tranchée n'a pu en sortir à temps et y est enseveli.

"Je me trouvais aussi, au moment du cri des sentinelles, dans une tranchée, non loin du jeune homme qui venait d'être englouti; mais j'eus le temps de m'élancer dehors et d'échapper une fois encore à la mort... Je fus toutefois renversé par la neige mouvante qui m'enveloppa les jambes, ainsi que d'autres travailleurs.

"Ce nouveau deuil nous consterna tous et nous remplit d'épouvante. Si cette seconde avalanche avait eu les proportions de la première, des centaines de personnes auraient inévitablement péri. On jugea donc prudent et sage d'abandonner les travaux de sauvetage et de ne pas exposer plus longtemps la vie de plusieurs pour essayer d'en sauver une seule. Et puis, plus le temps écoulé depuis la journée fatale du 17 janvier avait fait perdre tout espoir de retrouver vivantes les premières victimes.

"On ne tarda pas à se convaincre de la nécessité de suspendre les travaux. Des avalanches se détachèrent encore des flancs des Chaux et l'on pouvait juger, depuis le village, de l'épaisseur de la couche de neige qui recouvrait les bas-fonds. Elle n'était pas inférieure à deux mètres.

"Quinze jours plus tard, les fouilles recommencèrent. On retrouva le cadavre de Joseph Caille, parfaitement conservé et sans aucune trace de lésion. Le malheureux avait donc péri étouffé.

Les recherches furent à nouveau interrompues. Elles ne reprirent que dans la première quinzaine d'avril. On mit à jour alors les cadavres de Charles et Nicolas Jaquet et celui du jeune homme de Gruyère, dans un état de décomposition avancé.

"De mémoire d'homme, pareil événement n'était arrivé à Estavannens. La localité entière était plongée dans le deuil et la plus profonde douleur ".

J. Jaquet, *Souvenirs d'un Gruyérien*.

La chapelle du Dah

Les journées de la mi-janvier 1843 avaient laissé dans les annales du village un douloureux et ineffaçable souvenir. Il existait avant ces tragiques événements, au lieu appelé le Dah, un petit oratoire à la lisière d'un bois. Situé au pied des rampes escarpées que l'on nomme les *escaliers d'Estavannens*. C'est un sentier qui zigzague le long d'un précipice et qui n'est pas sans danger, aussi les montagnards ne passaient pas devant la petite chapelle sans réciter un «Ave». Mais l'oratoire dédié à la Vierge tombait en ruines. On décida de le relever.

En 1844, un sanctuaire rénové et agrandi dressait ses blanches murailles, adossés d'un porche gracieux, couvertes d'une toiture simple que surmontait un campanile élégant en forme de coupole. La verdure des sapins faisait au reposoir de la Vierge un cadre plein de fraîcheur. Ce fut le rempart qu'on opposa aux sinistres visiteuses de l'alpe homicide. Les moyens humains n'étant pas suffisants, on songea à implorer l'aide de Celle qui est le secours des chrétiens, au lendemain des terribles catastrophes. Les charrois de matériaux furent faits gratuitement et chaque paroissien apporta sa pierre, grande ou petite, à l'érection de la bâtisse.

Le sanctuaire marial est fort bien situé, qui dit à l'avalanche: « Tu n'iras pas plus loin ». L'autel présente une "pieta", don d'un ancien curé et qui proviendrait de Prez-vers-Noréaz. Un chemin de croix égrène ses stations. A la bonne saison et l'un des jours des Rogations, la petite chapelle se remplit de pieux fidèles venus pour entendre la sainte messe.

Familles bourgeoises

Il n'est pas sans intérêt de connaître les noms des ressortissants d'Estavannens dans leur orthographe initiale. On trouve en 1432 les suivants qui existent encore aujourd'hui: Cally (Caille), Moraz (Mourra), Farisaz (Pharisa), Soudan (Sudan), Raboz (Raboud) et DeSiensie (Dessingy), puis les familles Torchon dit Curtaz, Banoux, Ramel, Neyroz, Navyon, Villiet, Darses, Bataillard, Cuchon et dou Mostier (Déglise?) aujourd'hui éteintes.

En 1901, cette localité de 257 habitants comptait les bourgeois suivants: Bussey, Caille, Dessingy, Grandjean, Jaquet, Magnin, Pharisa, Raboud et Sudan. Trente ans plus tard, le nombre des ressortissants est le même, mais quelques noms ont changé: Caille, Calendrier, Hassler, Jaquet, Jordan, Magnin, Pharisa,

Sudan et Albrecht. Constatons que les trois plus anciennes familles - plus de cinq siècles d'existence - sont les Caille, les Pharisa et les Sudan. Quel beau titre de gloire!

Armoiries de familles

Si je consulte mon armorial des familles fribourgeoises, où j'ai consigné, reproduit et dessiné plus de trois mille blasons, je trouve pour les familles d'Estavannens les armes suivantes :

ALBRECHT : *de gueules chapé ployé d'or à un besant brisé d'or et sommé d'une croisette du même, deux roses de gueules tigées de sinople à dextre et senestre en chef.*

BUSSEY : *d'azur à trois besans d'or (variantes)*

CAILLE : *d'azur à une caille au naturel surmontée de deux étoiles d'or (variantes)*

HASSLER : *d'azur au croissant figuré et versé d'or accompagné en chef et en pointe de deux étoiles à six rais du même".*

DESSINGY : *d'azur au chef de gueules, à un mont de trois coupeaux en pointe.*

JAQUET : *de gueules à un besant accompagné de trois fleurs de lys, le tout d'or.*

Une variante donne encore:

d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles et lin croissant montant du même.

JORDAN : *d'azur à une fasce ou une barre ondée d'argent accompagnée de deux étoiles à huit rais d'or (variantes).*

GRANDJEAN : *de gueules à un croissant versé d'or sommé d'une croisette d'argent accompagnée de deux étoiles d'or, une rose d'argent en pointe.*

MAGNIN : *échiqueté de cinq tires de gueules et d'or à la barre d'argent brochante chargée d'une ancre de sable.*

PHARISA : *coupé de gueules et de sinople à une fasce vivrée d'argent accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un croissant montant du même.*

RABOUD : *coupé de gueules à trois croisettes d'or et de sinople à deux' barres d'argent" (variantes).*

RAMEL : *de gueules au lévrier rampant d'argent. Une variante donne encore:*

écartelé de gueules à une rose d'argent et d'argent à trois croissants montants d'or.

SUDAN : *d'azur au croissant montant d'argent soutenu d'un cœur de gueules et surmonté d'un trèfle de sinople.*

VILLIET : *équipolé d'or et de gueules.*

Les souvenirs d'un grüerien

Ce sont ceux de Joseph Jaquet d'Estavannens et c'est là le titre d'un ouvrage qui compte quatre volumes, treize cents pages environ publiées de 1893 à 1900, dans sa retraite d'Echarlens, village de son épouse. L'auteur était, par sa mère, le cousin de Louis Gérard et du même âge que ce dernier.

«Je suis né à Estavannens, en 1822, dit-il, mais mon père était à Paris, remplissant les modestes fonctions de portier aux écuries de la duchesse d'Angoulême. En 1825, ma mère retourna en France, mais en 1830, c'est la Révolution de Juillet qui renverse Charles X. Mon père, qui a perdu sa place, rentre au pays en plein hiver et se met aux travaux de la campagne. Le voyage dura dix jours. Louis Gérard, ainsi que sa mère, vont alors se fixer à Bulle. Et tandis que mon cousin fait des études au pensionnat des Jésuites à Fribourg, j'aide mes parents à la ferme jusqu'à l'âge de vingt ans.

Mais le jeune homme a des goûts pour l'étude, dévorant tous les livres qui lui tombent sous la main. En 1843, il fait son école de recrues et, deux ans plus tard, il est promu au grade de sous-lieutenant. Il entre à l'école de droit du Dr Bussard et commence l'étude du latin sous la direction d'Hubert Thorin, alors conseiller d'Etat. Il a vingt-trois ans...

En 1847, il est nommé greffier du Tribunal de Gruyères. Surviennent les événements du Sonderbund, la capitulation de Fribourg et le changement de régime. Joseph Jaquet rentre à Estavannens, ayant été relevé de ses fonctions. En 1848, légèrement compromis dans le mouvement insurrectionnel d'octobre, il quitte le pays, s'exilant volontairement. Son absence dure quatre ans. Il étudie, donne des leçons: dure vie que celle de cet exilé politique! Il parcourt successivement l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne qu'il quitte pour une place de précepteur à Lyon.

« Dans le courant d'avril 1849, écrit-il dans ses souvenirs, après un séjour de trois mois à Munich, je partis pour Lyon, en traversant la Suisse.. Je me hasardai même sur le sol fribourgeois et allai faire une visite clandestine à mes parents. Ma visite fut courte, car j'arrivai à Estavannens vers onze heures du soir et repartis le lendemain avant le jour. Combien triste est la vie du fugitif: il craint à tout instant d'être reconnu, saisi et livré à des hommes. dont les sentiments lui sont hostiles. Dans son propre pays, il n'ose, même la nuit, entrer dans une ville. Le jour, il fuit les lieux habités, évite les routes et suit les sentiers les moins fréquentés. C'est ainsi que je voyageai sur le sol fribourgeois, ma terre natale, dont je dus m'éloigner rapidement après avoir embrassé ma mère en larmes, serré la main de mon père et emporté presque tout l'argent qu'ils avaient chez eux...

En 1852, Jaquet peut enfin rentrer dans son canton et il subit avec succès ses examens d'avocat et de notaire. En 1857, le régime radical odieux à la majorité du peuple fribourgeois est tombé. Joseph Jaquet connaît les promotions de la magistrature. Il est nommé successivement président du Tribunal, député au Grand Conseil, au Conseil des Etats, au Conseil national et enfin conseiller d'Etat.

En 1874, il donne sa démission, quitte la capitale et se retire à Echarlens. Là, il utilise ses loisirs des ses dernières années pour publier ses souvenirs. En 1900, la mort est venue le surprendre alors qu'il s'apprêtait à distribuer à ses amis politiques **le quatrième volume de ses mémoires, tiré à cent exemplaires seulement.**

Avec cet enfant d'Estavannens, ce fils de ses œuvres, disparaissait un magistrat intègre, un homme de bon conseil et de haute droiture, poussant l'honnêteté jusqu'au scrupule. N'est-il pas admirable ce petit paysan de la montagne qui commence courageusement ses études, à l'âge où beaucoup les ont terminées, connaît les chemins et mange le pain de l'exil, attend son heure et gravit les échelons de la magistrature, se retire comme un sage et habitué dès sa jeunesse à considérer l'oisiveté comme dangereuse, (Jaquet dixit), écrit et publie ses souvenirs?

(voir quelques extraits de ses 3 premiers volumes, à la fin de cet historique)

Le chevrier d'Estavannens

Depuis cette année il n'y a plus de chevrier à Estavannens, un des rares villages gruériens, si ce n'est le seul, à avoir gardé cette tradition. C'est bien dommage pour son pittoresque. Que dirait Bornet s'il revenait en ce pays d'Intyamon qu'il a chanté dans son immortel poème des « Tsèvrê » ? On ne verra donc plus en notre rustique vallée le départ matinal d'un chevrier de village. On ne verra plus le chevrier d'Estavannens par un clair matin d'été, rassembler au village d'en-bas ses chèvres, au son de sa corne, les conduire au village d'en-haut pour compléter - son petit trou-peau et gagner les combes nourricières de l'alpe.

Charmant tableau ! Scènes bucoliques, que j'ai vécues dans mon enfance êtes-vous donc à tout jamais perdues? Et je voudrais évoquer. ici l'image gracieuse du troupeau désordonné, capricieux et haut-encorné qui s'élance, à l'aube, vers la montagne. Tôt levées les bêtes sont prêtes pour le départ. Le chevrier tire quelques sons rauques de la corne qu'il porte en bandoulière. Les portes des étables basses s'ouvrent et les chèvres en sortent comme des diabolins d'une boîte à surprise.

Le troupeau se rassemble: boucs nauséabonds, fiers comme des colonels à barbiche, chèvres-mères à la mamelle pendante et cabris cabriolants. La gent encornée et clarinée gagne les hauts pêturages, les buissons feuillus, les landes rocailleuses où l'herbe n'est à personne. Mais par définition et par nature la chèvre est capricieuse et la surveillance est de tous les instants; fort heureusement chaque bête a son grelot ou sa petite sonnaille: c'est un point de repaire pour le chevrier.

Quand son troupeau vagabond lui laisse quelque répit, il occupe ses loisirs à se construire une maisonnette en branches au pied d'un sapin géant qu'en Gruyère on nomme « *achoumià* », histoire de se mettre à l'abri les jours pluvieux. Et puis à l'aide des tiges creuses de l'angélique, il fabrique des tuyaux conduisant l'eau d'un ruisselet à des fontaines en miniature. Il taille des bâtons qu'il sculpte et enjolive à sa fantaisie. Il a tout loisir aussi, quand ses bêtes font la sieste aux heures chaudes, de cueillir les petits fruits de la forêt: fraises, framboises, airelles ou myrtilles. On l'entend aussi youtser ou chanter:

Le long du jour quand nous paissions,
 Nous chantons des chansons.
 Ce matin, dans la gibecière,
 Grand'mère a mis fromage et pain,
 Quand vient la soif, à la rivière,
 Nous allons boire en notre main.

Mais le soleil décline à l'horizon. Les mamelles gonflées sont douloureuses. Le troupeau repu rentre vers le village au son du cor. Dans les étables on entend dans les seillons le bruit du lait qui tombe dans du lait. Le village s'endort bercé par le murmure lointain de la rivière et le susurrement des fontaines claires. Dans la nuit très courte de messidor, le chevrier et son troupeau rêvent aux heures chaudes passées au pied de la Dent du Bourgo.

Les vêpres d'Estavannens

En Gruyère, les vêpres morlontines ne sont pas les seules existantes. Notre folkloriste, Joseph Reichlen, qui a publié les premières, n'avait peut-être pas connaissance des secondes. C'est à un philologue vaudois, Jules Cornu, que cette pièce peu connue de notre folklore régional doit de n'être point tombée dans l'oubli, et c'est à Albeuve, en 1872, qu'on la lui chanta et qu'il la nota avec bien d'autres dans un opuscule publié alors.

Piéro Chinji chin va ou mohyi
 Avui chon pê tréto rèbulyi;
 Chè betè a dzèna dou lon dou mu,
 Avui chè tsothè bâ... (censuré)
 Ly-a tan préyi è répréyi chinte Madelèna,
 Ke ly konchervè chon bon bacon grâ.
 Dyu rèdzolyichè l'anhyan Bourdiè,
 Ke ly avê di bounè pomè a bugnè.
 Dyu, rèdzolyichè l'anhyan Colâ,
 Ké l'avi di tan bon pre a golyâ...

Ces versets se chantaient sur l'air du septième mode ou mixolydien..

Feu le curé Biemann, de Crésuz, dans un couplet malicieux de sa chanson du « *Paï d'Intyamon* », a écrit:

Du Lecho in déchindin
 L ya di to galé tsemin,
 Du Lecho, in déchindin
 On pâchè a Ethavanin;
 Brâvè dzin, plyin d'erdzin
 Pâyon lè tsamo kontin:
 Ma kan nion ne châ rin
 Lè frekachon in rijin!...

Au lard gras, sans doute!

Le Stabadin est de nature chasseur, voire braconnier impénitent. Des drames se sont joués là-haut sur l'alpe entre gardes et chasseurs sans patente, drames sombres, qu'il vaut peut-être mieux ne pas évoquer ici.

On donne à ceux d'Estavannens le surnom de "*medze-bacon*", (mange-lard) sobriquet dû sans doute à l'esprit narquois des agglomérations voisines, qui l'inventèrent peut-être pour justifier les emblèmes peints il y a bien longtemps sur les guidons des familles burgondes. Sur ce guidon, simple cuir attaché à la hampe, figurait probablement un porc ou une truie, emblème des descendants de Stabadin, grands éleveurs de cochons, de cochonnets et grands consommateurs de lard gras...

L'on prétend - et c'est, bien sûr, dans les villages voisins - que les cloches de Sainte-Madeleine chantent au beffroi ce couplet ironique:

Chi bon bacon, lè tan bon !...

tandis que la plus grave affirme de sa voix sonore et péremptoire:

To grâ, to grâ, to grâ !

On raconte encore - mais est-ce bien vrai? - que lorsqu'il y a du lard servi sur une table stabadine, les hôtes de céans ne disent pas en le présentant aux convives: Voli-vo dou bacon?

Mais, employant adroitement le pronom démonstratif, ils diront: - Voli-vo dè choche?

Par analogie, ceux de Pont-la-Ville - leur sobriquet est «*pela-patè*» (pileur de chiffons) - ne diront jamais: -"I nê a patè". Mais, recourant à un euphémisme, ils disent plutôt: -"I nê a grô mochi".

Ainsi, chacun semble avoir une aversion profonde pour les mots qu'il regarde comme une offense véritable ou imaginaire.

Clément Fontaine.

FIN

Pour illustrer cette période de l'histoire du village, voici un merveilleux texte de l'abbé Ferdinand Sallin, ancien recteur de la chapelle des Marches, extrait de son ouvrage "Le Lien", publié en 1976. L'article en question a paru dans les colonnes de "La Gruyère" du 4 avril 1987. Il y est question de l'abbé Bernardin Kolly, curé à Estavannens de 1929 à 1946. Toute la sensibilité et le don d'observation de l'abbé Sallin y sont. Un jour quelconque, entre 1929 et 1946, à Estavannens...

C'est un mignon village au cœur de l'Intyamou. Sur la pente douce, il s'étale, piqué dans la prairie comme une bergerie d'enfant. L'église vieillit doucement, les maisons se recroquevillent sous l'amoncellement des années, la vie y est encore à l'échelle humaine, il y fait bon.

La Providence - qui s'y connaît comme personne pour la poésie des rencontres - me fit la joie de connaître, le prêtre du lieu. Un homme timide, discret, effacé. Sa haute stature eût pu le pousser à la suffisance. Son humilité l'inclinait à se pencher, et c'était tout un symbole, car il ne vivait qu'attiré par la faim spirituelle de ses fidèles. Il était musicien, et parmi les instruments qu'il tâtait avec un égal bonheur, le violoncelle avait ses préférences.

J'étais allé lui rendre visite un dimanche après-midi., Sa cure, toute simple, embaumait l'encaustique et le muguet. La cire des parquets émanait des bons soins de sa gouvernante alors que le parfum du bouquet rappelait quelque petite fille à la porte du presbytère, tendant à son curé sa cueillette du jour. Une théière apparut sur la nappe à fleurs, et nous dégustions la chose dans un babillage entrecoupé de silences complices. L'abbé n'était pas bavard et limitait sa conversation à quelques réflexions anodines. Soudain, il se leva et me dit: Excuse-moi, je dois aller voir une malade. Mais si tu le désires, tu peux m'accompagner.

Je n'ose prétendre que le projet m'enchantât. Une inconnue, et la perspective de m'immiscer dans un dialogue un peu confidentiel, tout me poussait à me retirer. Mais pendant que j'oscillais dans mes hésitations entre l'amitié et la discrétion, l'abbé s'en fut dans sa chambre et revint avec son violoncelle. A mon air ahuri, il comprit ma surprise. Et il ajouta avec une touchante humilité: Tu sais, je ne sais pas bien parler, et souvent, en présence d'un malade, je ne sais plus que dire. Alors, je lui joue un morceau. Ma décision fut vite prise: je voulais voir ça: Et nous voici sur la route serpentant entre les maisons, lui, cachant son instrument sous sa pèlerine.

Quelques minutes plus tard, nous nous arrêtons devant une ferme. Un chien nous aboyait son cantique, puis nous flairait d'une truffe soupçonneuse. Mais sans doute se souvenait-il qu'on ne dévore pas du curé sans y laisser sa peau ! Aussi, nous laissa-t-il entrer.

Une porte s'ouvrit au flanc d'un sombre corridor et nous introduisit ans une chambre à l'ancienne mode. Des images pieuses au mur, la commode chargée de photos jaunies,, la table ronde, une pendule, la lampe basse, et dam un lit à baldaquin, une femme âgée coiffée d'un bonnet à gaufre. Un visage tout en douceur, au teint de cire et une voix cassée qui nous souhaitait tous les biens du ciel.

Monsieur le Curé s'enquit de sa santé, de ses remèdes, de ses insomnies. Il effleura le temps de bise et la neige prochaine. Puis le silence se glissa entre nous comme une vapeur gelée. Alors le prêtre prit contre lui son violoncelle comme on serre un enfant contre son cœur, et après quelques manœuvres d'accord, annonça d'une voix étouffée: C'est du Schubert. Et la malade, en écho, lui répondit: ça doit être bien beau.

La mélodie jaillit comme une flamme qui danse dans la nuit comme une vague qui irise la grève d'un scintillement de perles. L'abbé, les yeux noyés de rêve, frémissait de toute son âme. La petite vieille avait joint les mains, incliné la tête comme sous la caresse d'une prière, et moi, les larmes striant mes joues, j'écoutais, ébloui, transporté. Il n'y avait plus de chambre, il n'y avait plus de temps, c'était l'éternité qui chantait une joie sans limites.

La mélodie mourut doucement, lentement, comme un crépuscule qui s'attarde aux frontières du ciel. Monsieur le Curé se retira discrètement et lorsque je serrai la main de la petite vieille, je vis que ses yeux brillaient d'un bonheur infini Et je lui murmurai au creux de l'oreille: Oh bénissez le ciel d'avoir un prêtre qui vous apporte à domicile la musique du Bon Dieu.

Ferdinand Salin

**Extraits des 3 premiers volumes des « Souvenirs d'un gruyérien »
par Joseph Jaquet (1822-1900).
Ces 3 volumes m'ont été gracieusement prêtés par Gérald Jaquet,
ferme du Clos Rouiller à Estavannens, descendant de l'auteur.**

(à Estavannens, la « grange du président » est ainsi nommée eu égard à sa fonction de président du tribunal de la Gruyère à Bulle, avant d'être nommé conseiller national, puis conseiller d'état)

Volume 3 – 1898 – pages 151 et 152 - La mort de Madame Gérard

Le 27 mars 1873, mourut à Estavanens, à l'âge de 75 ans, une de mes tantes, Mme Mélanie Gérard, née Sudan-Chevaleay. Elle avait épousé un Français et séjourné longtemps en France, puis accompagné, à l'époque de l'exil de Charles X, une dame d'honneur de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, Mme la vicomtesse d'Agoût. Après la mort de celle-ci, vers 1844 ou 45, Mme Gérard vint habiter la Suisse où elle avait un fils qui faisait ses études au collège de Fribourg. Retournée en France en 1851 avec une sœur et son fils, qui obtint le poste de secrétaire en chef des bureaux de la mairie de Versailles, elle revint en Suisse, avec son fils et sa sœur, après la guerre de 1870-71 et les excès de la Commune. Tous trois habitèrent d'abord avec nous la maison de ma femme à Echarlens, mais retournèrent à Estavanens, en 1872, ensuite de notre départ pour Fribourg.

Le dévouement de son fils, Louis Gérard, et l'affection de sa sœur furent la consolation des dernières années de Mme Gérard.

J'allai, avec ma femme, de Fribourg à Estavanens pour les obsèques de Mme Gérard et j'assistai au repas d'usage dans nos campagnes après les funérailles. Trois ecclésiastiques s'y trouvaient, M. Jordan, curé d'Estavanens, M. Castella, chanoine à Gruyères et le curé de Villars-sous-Mont, un Alsacien, nommé Vonthron.

Volume 2 – pages 14 et 14 - La mort de mon père

En 1862, la session de printemps du grand conseil s'ouvrit le 6 mai. J'assistai aux séances dès le premier jour. J'aurais continué, avec l'assiduité que j'aimais à mettre en toutes choses, sans une circonstance douloureuse et imprévue.

Le 12 mai mourut mon père, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Revenu ce jour là de Fribourg à Bulle pour des affaires urgentes, j'appris qu'il lui était survenu une indisposition grave. Je partis immédiatement pour Estavanens. Au village de La Tour-de-Trême, je rencontrai une des filles de nos fermiers, Césarie Caille. Je lui demandai avec empressement dans quel état se trouvait mon père? Elle se borna à me répondre que son état était très grave et qu'il fallait s'attendre à un dénouement fatal. Je précipitai mes pas; arrivé à Estavannens, je trouvai mon père mort depuis quelques heures. On avait voulu me préparer à ce triste événement, en évitant de me le faire connaître de suite. Le bon vieillard était *sur* son lit, ses traits, peu altérés, avaient conservé une sérénité parfaite, indiquant qu'il était mort presque sans souffrance.

Le matin, il était sorti pour aller à un pâturage, situé à une demi-lieue de sa demeure. Eprouvant un malaise, il rentra à la maison et mourut peu après, sans avoir eu le temps de se confesser. Cette circonstance ne nous causa toutefois point d'inquiétude, vu qu'il s'était récemment approché des sacrements et menait une vie exempte de toute faute grave.

Voyant sans vie ce père chéri, je me jetai à ses côtés, je le couvris de baisers, exprimant mon affection et ma douleur dans les termes les plus tendres. Je ne pouvais me détacher d'un père que j'avais tant aimé.

Mon père était l'un des hommes les plus estimables que j'aie connus. Il avait une haute piété, faisait régulièrement, soir et matin, de longues prières, manquait rarement, pendant les douze ou quinze dernières années de sa vie, d'assister chaque jour à la messe et jeûnait fréquemment dans un âge avancé, malgré une prédisposition à des maux de tête qui, parfois, duraient plusieurs jours de suite.

Il était sobre, laborieux, économe dans de justes limites. Il aimait à obliger chacun; à secourir les nécessiteux; à procurer du travail à ceux qui n'en avaient pas ou à aider ceux qui se trouvaient dans le besoin. A part quelques vivacités, je n'ai jamais vu de sa part un seul acte ni entendu une seule parole qui put refroidir l'affection ou diminuer l'estime qu'il méritait à tant de titres.

Nonobstant son grand âge, mon père venait fréquemment chez moi à Bulle. C'était la plus grande de mes jouissances de le voir et de m'entretenir avec lui; sa mort fut pour moi une lacune vivement sentie.

Volume 2 – pages 252 et 253 - La mort de ma mère

Je vivais paisiblement à Echarlens et je jouissais de l'avantage de me retrouver avec ma chère mère. Malgré son âge avancé, elle était exempte de souffrances, qui trop souvent rendent l'existence pénible, et au vieillard lui-même et à ceux qui sont auprès de lui. Cependant, depuis quelques années, elle avait de la peine à se mouvoir; il lui répugnait de faire un peu d'exercice. Ses forces diminuaient et ses facultés intellectuelles s'en ressentaient. Néanmoins, elle vivait contente; jamais on ne remarquait chez elle la moindre inégalité d'humeur. Mais cette douce intimité et ces jouissances de famille approchaient de leur terme. Les premiers jours de juillet 1870, la faiblesse augmenta, M. le docteur Clerc de Riaz, appelé auprès d'elle, ne put faire autre chose que constater qu'en raison de l'âge la fin était proche.

Le dimanche 10 juillet, dans la matinée, nous vîmes qu'elle n'avait plus que quelques instants à vivre, C'était un moment triste et solennel. Cependant la douleur présente n'empêche pas la pensée de se reporter en arrière et de se rappeler les instants de bonheur du passé. En exprimant à ma bonne mère les sentiments que la foi inspire à cette heure suprême, il me paraissait consolant de lui rappeler aussi les jours heureux que l'affection et la vie de famille nous avait procurés. Ses facultés intellectuelles semblaient en ce moment redevenir lucides, comme si l'âme se fut fortifiée au reflet d'une nouvelle vie. Hélas! elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir, sans que la souffrance vint altérer le calme de ses traits.

Deux jours après, ses funérailles avaient lieu au pittoresque cimetière, qui entoure la jolie église d'Estavanens. Le cercueil fut déposé dans une fosse, creusée à côté de la tombe de mon cher père. Leurs restes se trouvent ainsi réunis sur la terre et leurs âmes, j'en ai la confiance, sont maintenant réunies au ciel. Ma mère était née à Paris le 16 avril 1787 et se trouvait ainsi dans sa 84^{me} année.

Les épizooties et les maladies de la race bovine (volume 2 – pages 400 et 401)

Les épizooties sont, pour une population qui vit des produits et de l'élevé du bétail, l'un des plus grands fléaux. Tout ce qui se rattache à la santé du bétail et à sa conservation est d'une haute importance. Né au pied des pâturages, et des plus hautes montagnes de la Gruyère, ayant souvent gardé les troupeaux, et plusieurs années soigné le bétail de mon père, j'ai conservé un intérêt particulier pour cette partie de l'industrie agricole. Je me suis toujours préoccupé des moyens de la faire prospérer, de prévenir les pertes et d'écartier les dangers qui causent à nos agriculteurs de si nombreux et si cuisants soucis.

De temps immémorial, une maladie désignée sous le nom vulgaire de **quartier** faisait chaque année, dans nos contrées alpestres, des ravages plus ou moins importants. Longtemps, elle a été envisagée comme attachée au sol, inhérente à certains lieux et inévitable dans certains estivages. On croyait dès lors inutile d'en rechercher les causes et on se résignait à en subir les conséquences. Les estivages, où les pertes étaient fréquentes, se louaient plus difficilement et à un prix inférieur à celui des autres.

Il était d'ailleurs fort rare, presque inouï qu'une pièce de bétail périt du **quartier** à l'étable ou pendant le broutage des prairies. Dans le courant de l'automne de 1868 et pendant l'hiver suivant de 1868-1869, un certain nombre de jeunes animaux périrent du **quartier** dans la Haute-Gruyère. J'appris même que mon fermier, Sylvère Caille d'Estavanens, avait perdu, dans un court espace de temps, trois génisses dans l'une de mes étables, au cœur de l'hiver et, si mes souvenirs sont exacts, pendant un froid rigoureux. Préoccupé de ces pertes, j'allai à Estavanens pour voir s'il ne serait pas possible d'en trouver la cause. Arrivé à la grange où les animaux avaient péri, je constatai que le foin qu'ils consommaient était excessivement fermenté. Il me parut évident que nourri de fourrage fermenté à ce point, le bétail devait absorber une grande quantité d'eau. M'étant informé par qui il avait été soigné, on me dit que c'était par un jeune domestique. La fontaine servant d'abreuvoir ayant une eau très froide, j'en conclus que la cause ne pouvait être autre qu'un refroidissement, résultant de la trop grande quantité d'eau absorbée par les animaux périés. Dans ces conditions, l'animal, qui ne buvait pas régulièrement, était exposé à prendre à la fois une quantité d'eau froide dont l'effet était la maladie réitérément constatée.

Sous l'impression de ces circonstances et d'autres renseignements, je crus dans l'intérêt de ma contrée de faire en sorte que les causes du **quartier**, maladie d'autant plus dangereuse qu'elle est envisagée jusqu'ici comme incurable, fussent connues, ainsi que les moyens d'en préserver le bétail. Dans ce but, je soumis au grand conseil, le 5 mai 1869, la motion suivante:

« Vu les pertes considérables que causent aux agriculteurs dans certaines contrées, la maladie, vulgairement appelée « **quartier**, le soussigné a l'honneur de proposer au grand conseil d'inviter le conseil d'Etat à faire étudier d'une manière approfondie les causes de cette maladie, ainsi que les moyens d'en

préservier les animaux de la race bovine, et de publier le résultat des études qui seront faites à ce sujet.

J. JAQUET, député et président du tribunal de la Gruyère ».

Demande d'un subside en faveur de la commune d'Estavanens pour la construction d'une route dans la direction de Bulle. 20 mai 1863.
Actuellement, la route pour Bulle passe par le pont de Grandvillard.
(volume 2 – pages 36, 37 et 38)

Dans sa séance du 20 mai 1863, le grand conseil, sur la proposition de la commission des pétitions, décida de renvoyer au Conseil d'Etat, avec recommandation, une pétition de la commune d'Estavanens, sollicitant un subside pour l'établissement d'une route dans la direction de Gruyère et de Bulle.

MM. Musy, au nom de la commission, Fracheboud, Charles, Ruffieux et Moura appuyèrent la demande de la commune pétitionnaire. Je prononçai à ce sujet le discours ci-après:

« Messieurs,

« La commune d'Estavanens, après avoir fait plusieurs démarches auprès du conseil d'Etat dans le but d'obtenir un ingénieur pour faire le tracé d'une route dont elle a le plus grand besoin, a eu l'année dernière recours au grand conseil. Peu avant la session de mai, elle a adressé à cette autorité une pétition, demandant encore l'envoi d'un ingénieur pour examiner les lieux, déterminer la direction à donner à la nouvelle route et faire le tracé. La commune d'Estavanens a, en même temps, sollicité un subside pour l'établissement de sa route. Dans le courant de l'année, le conseil d'Etat a chargé l'inspecteur des routes de la Gruyère de faire ce tracé. Cet employé n'a pas rempli la mission qui lui avait été donnée; il n'a rien fait.

« La nécessité d'une voie de communication se fait depuis bien longtemps sentir à Estavanens. Cette localité n'a aucun chemin praticable dans la direction de Gruyère. Pour rejoindre la route, au dessous de cette ville, on doit faire un détour de plus de deux lieues, tandis qu'en ligne directe il n'y a pas plus de trois quarts de lieue pour arriver au même endroit. Des inconvénients de tout genre résultent de cette situation pour la localité. Les produits n'ont qu'une valeur de beaucoup inférieure à ceux des localités voisines, à raison des frais de transport; la difficulté des communications y paralyse l'industrie et oppose un obstacle sérieux à la prospérité. Aussi y a-t-il à Estavanens moins d'aisance que dans les autres villages de la Haute-Gruyère.

« Ces inconvénients ne sont pas les seuls; il en existe de plus graves encore. Si un incendie venait à éclater dans un moment où les eaux de la Sarine sont fortes, la majeure partie des localités les plus rapprochées, telles qu'Enney, Gruyère, Le Pâquier et Broc, ne pourraient apporter que des secours tardifs. Les habitants d'Estavanens eux-mêmes ne pourraient à temps conduire leur pompe dans ces localités. Ce n'est pas non plus sans danger, pour la vie des hommes et des animaux, qu'ils traversent fréquemment la Sarine pour éviter un long détour. Plusieurs accidents sont arrivés, et on peut s'étonner qu'il n'en arrive pas! davantage. D'un autre côté; le sentier escarpé et bordé de précipices que l'on doit parcourir pour arriver à Estavanens ou en sortir, dans la direction de Gruyère et de Bulle, offre aussi des dangers soit de nuit surtout, soit en hiver, où il est souvent couvert de glace; il y est même arrivé des accidents dans la bonne saison et en plein jour.

« Mais l'établissement d'une route, pourtant si nécessaire, présente de grandes difficultés, et occasionnera des frais considérables auxquels la commune d'Estavanens, abandonnée à elle-même, est dans l'impossibilité de subvenir. Il faut d'abord des études sur la direction de la route projetée, travail qui exige le concours d'un habile ingénieur. Il existe trois points sur lesquels l'établissement d'une route paraît possible. Sur deux, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, le coût ne dépasserait pas 20,000 francs; mais il faut construire un pont sur la Sarine dans des endroits où elle change fréquemment de cours, et où il paraît très difficile de poser des piliers d'une manière solide. La construction d'un pont sur une grève, où la rivière n'a pas un cours stable, entraînerait en outre des frais d'endiguement assez considérables et un entretien très onéreux. Sur le troisième point, la construction d'un pont n'est pas nécessaire, vu qu'il en existe déjà un, dans un endroit où le lit de la Sarine est très resserré et assez profond pour qu'un changement de cours ne soit pas à craindre. Mais ici le terrain est très accidenté, et, sur une assez longue étendue, la route devrait être creusée dans le roc, en sorte que le coût serait plus élevé. Des hommes compétents l'évaluent à une soixantaine de mille francs. Néanmoins, cette direction est peut-être celle à laquelle on devra donner la préférence, vu que l'entretien serait beaucoup moins onéreux et que l'on ne serait pas exposé à des désastres. L'établissement d'une route, dans cette direction, ne serait pas sans avantage pour l'Etat; elle traverserait la forêt de Châtelet et en faciliterait l'exploitation. C'est là même que se trouvent une grande partie des difficultés.

« Mais, quelle que soit la direction qui sera adoptée, l'Etat doit venir en aide à la commune d'Estavanens et contribuer à l'établissement de cette route en faisant d'abord examiner les lieux, établir un tracé, puis

allouer un subside en rapport avec les frais de l'entreprise. Il y a justice à faire aussi quelque chose pour les habitants des localités isolées, qui paient les impôts et supportent, comme les autres, les charges de l'Etat.

« J'ai l'espoir que le grand conseil accordera à la commune d'Estavanens le subside qu'elle sollicite ».

**Un projet de loi sur les communes et les paroisses. 20 mai 1863.
(vol. 2 - page 38)**

Le 20 mai 1863, le grand conseil, abordant la discussion d'un projet de loi sur les communes et les paroisses, voulut préalablement fixer les principes qui seraient à la base du projet. Faisant l'office de rapporteur de la commission, j'ouvris le débat par l'exposé ci-après:

« Messieurs, »

**Subside pour la route et le pont d'Estavanens. 14 novembre 1866.
(vol. 2 – pages 109, 110 et 111)**

Le 14 novembre 1866, le grand conseil avait à l'ordre du jour le subside sollicité par la commune d'Estavanens pour la construction de sa route et d'un pont dans la direction de Bulle. La commission, par l'organe de son rapporteur, M. Ignace Esseiva, proposait le renvoi de la demande au conseil d'Etat avec recommandation. J'appuyai la demande dans les termes ci-après:

« Messieurs,

« Vous avez déjà accordé, il y a trois ou quatre ans, une somme de 1'000 francs à la commune d'Estavanens pour l'établissement de sa route. Aussi cette commune hésitait-elle aujourd'hui à vous adresser une nouvelle demande. Elle s'en serait abstenue, si elle n'avait dû se convaincre de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve d'achever son entreprise. Vous avez pu, par les chiffres portés au devis, vous convaincre vous-mêmes de cette impossibilité. Une dépense de 12'000 fr. pour le pont et de 10'000 fr. pour le rayon de route qui y conduit, sur la rive droite de la Sarine, est réellement au dessus des ressources de cette commune. Veuillez considérer aussi qu'il reste, sur la rive gauche du torrent, un nouveau rayon de plusieurs centaines de mètres à établir pour rejoindre la route cantonale, rayon qui n'est pas porté au devis et coûtera encore quelques milliers de francs.

« On dira peut-être que, dans de pareilles conditions, la commune d'Estavanens devait rester dans son isolement et ne pas se lancer dans une entreprise au dessus de ses ressources. Je vous ai déjà fait connaître les inconvénients de la précédente situation. Ces inconvénients étaient si graves qu'ils ont déterminé la commune à faire un suprême effort. Il faut ajouter que quand l'entreprise a été commencée, la commune d'Estavanens n'en prévoyait pas le coût. Un pont avait d'abord été construit dans un endroit où l'établissement de la route n'exigeait pas d'aussi grands frais. Menacé à chaque crue d'eau, ce pont a été, en partie, emporté l'été dernier, en sorte qu'il a fallu songer à le transporter sur un point offrant plus de stabilité, et sur lequel la circulation ne fut pas toujours en danger d'être interrompue. C'est ce transport qui occasionne les travaux et les frais dont il s'agit aujourd'hui; c'est-à-dire l'établissement d'un rayon de route entre la Sarine et un précipice d'abord, puis une tranchée dans le roc, la construction d'un pont et l'établissement d'un autre rayon de route à la rive gauche, sur une surface plane, il est vrai, mais marécageuse et coupée par de petits ruisseaux sur plusieurs points.

« Veuillez enfin prendre en considération la circonstance que depuis bientôt vingt ans, la commune d'Estavanens paie, presque chaque année, une contribution pour la construction de la route de la Haute-Gruyère, route qui jusqu'à présent ne lui est d'aucune utilité. Elle n'a pas réclamé, il est vrai; elle a payé ce qui lui était demandé. Maintenant, il me paraît juste de lui en tenir compte.

« Quant au chiffre du subside, j'ose vous proposer de le fixer au tiers du coût présumé des travaux à exécuter, soit à 8,000 fr., qui seraient répartis sur les budgets de 1867, 1868 et 1869. La proposition de la commission fut adoptée par mains levées.

« Par décret du 9 mai 1867, un subside de 6'000 francs fut accordé à la commune d'Estavanens pour la construction de son pont et de sa route ».